

29 septembre 2009

**09.395**

**Question Cédric Dupraz**

**Aide sociale: explosion et rétablissement?**

Dans son communiqué de presse sur le budget du 28 septembre 2009, le Conseil d'Etat stipule que "les charges d'aides individuelles ont dû être augmentées face à la crise. L'aide matérielle a notamment bondi de 61,5 millions au budget 2009 à 80,7 millions pour le budget 2010".

Dès lors, d'une part, cette augmentation résulte-t-elle uniquement de l'accroissement du nombre de dossiers ouverts ou comprend-elle également le rétablissement du montant d'aide matérielle minimale de 2005?

D'autres part, quelles stratégies le Conseil d'Etat pense-t-il mettre en place pour maîtriser cette situation, qui touche de plus en plus de personnes?

**Une réponse écrite est demandée.**